

Index AI : PRE01/086/2013  
21 February 2013

## **Soudan du Sud. Les tensions s'aggravent après la répression des manifestations de Wau par les forces de sécurité**

Les tensions s'aggravent dans l'État du Bahr el Ghazal occidental, au Soudan du Sud, à la suite d'une série d'arrestations par les autorités de l'État et d'une offensive des forces de sécurité qui a entraîné 24 morts et plus de 60 blessés, a signalé Amnesty International le jeudi 21 février 2013 dans un nouveau rapport.

L'organisation demande une enquête approfondie sur les événements de décembre 2012, largement passés sous silence, et qui ont été déclenchés par une décision controversée de déplacement du siège du comté de Wau.

Les 8 et 9 décembre 2012, les forces de sécurité ont tué 11 personnes après des manifestations et la mise en place de barrages routiers dans la ville de Wau. Les manifestations ont commencé lorsque le gouvernement de l'État a annoncé sa décision d'installer le siège du comté de Wau à Bagari, à 19 kilomètres de là.

« Comme les autorités ne se sont pas montrées capables de diligenter des enquêtes sérieuses sur les événements survenus dans le comté de Wau en décembre 2012, les tensions ont pu monter, a déclaré Netsanet Belay, directeur du programme Afrique d'Amnesty International.

« Les responsables présumés d'homicides illégaux, y compris les membres des forces de sécurité qui ont causé la mort de manifestants, doivent être amenés sans délai à rendre compte de leurs actes. » Depuis les troubles de décembre, de très nombreuses personnes réputées être opposées aux orientations du gouvernement de l'État ont été arrêtées et accusées d'avoir orchestré ces manifestations, ainsi que d'être impliquées dans les événements qui les ont précédées ; 13 personnes auraient notamment été arrêtées le 12 février 2013. Des procès auront lieu cette semaine, mais aucun membre des forces de sécurité n'a eu à répondre d'actes commis contre les manifestants, qui ont essuyé des coups de feu et y ont parfois laissé la vie.

« Ces arrestations arbitraires enfreignent la législation du Soudan du Sud. De nombreuses personnes ont été placées en détention pendant des périodes allant jusqu'à deux mois, sans être interrogées sur aucune infraction qui leur aurait été imputée, sans pouvoir rencontrer d'avocat et sans qu'un mandat d'arrêt leur soit présenté », a ajouté Netsanet Belay.

Le recours à une force injustifiée a pu être constaté lors des arrestations - par exemple, trois véhicules remplis de membres des forces de sécurité se sont garés devant la maison d'un ancien responsable du comté de Wau à 22 h 30 le 31 décembre 2012.

Les occupants de ces véhicules auraient frappé les fils et frères de cet homme, menacé d'autres membres de la famille, saccagé la maison et détruit le mobilier en déclarant qu'ils voulaient le trouver.

Amnesty International invite le gouvernement du Soudan du Sud à mener une enquête sur les homicides et autres violations des droits humains qui ont eu lieu dans le contexte des manifestations contre le déplacement du siège du comté de Wau, depuis décembre 2012, et à faire en sorte que toutes les personnes soupçonnées d'avoir commis ces homicides illégaux soient traduites en justice.

L'organisation demande également que des réparations soient accordées aux familles de victimes d'homicides illégaux, et que les droits à la liberté d'expression et d'association soient respectés.